

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MELANGES RELIGIEUX

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XII.

Montreal, Vendredi 17 Aout, 1849

No. 97.

MELANGES RELIGIEUX

MONTRÉAL, 17 AOUT 1849.

INSTRUCTION PUBLIQUE EN FRANCE.

PROJET DE LOI DE M. DE FALLOUX.

Suite.

Nous continuons à rendre compte à nos lecteurs, des critiques que la presse catholique formule contre le projet de loi de M. Falloux, avant que la discussion s'engage à la Chambre.

M. de Falloux crée entre l'enseignement libre et l'enseignement Universitaire des rapports qui les enchaînent l'un à l'autre, comme on a pu le voir par notre analyse. Or, la défiance qu'inspirent les principes de l'Université, fait demander la séparation des deux enseignements, sans quoi, dit-on, l'enseignement prétendu libre, ne le sera vraiment pas, et le projet ne fera, au fond, qu'organiser le monopole d'une manière un peu moins tyrannique.

Tels sont les tristes fruits de la destruction de l'unité de doctrine dans la société chrétienne. La défiance mutuelle, la crainte du prosélytisme, entourent de difficultés insurmontables la création des œuvres les plus utiles. Dans les pays à population mixte, comme aux Etats-Unis et d'ailleurs, ces difficultés ont dégénéré en différends sérieux et en querelles acrimonieuses. Personne n'ignore qu'au Haut-Canada, la chaude dispute sur le Bill de l'Université rallumait son feu au même foyer de discussion, et que la solution de la difficulté, par le moyen d'un amalgame, est loin d'avoir satisfait tous les partis. En France, l'embarras est créé par l'esprit philosophique; et tant que l'Université ne viendra pas dresser ses tentes dans le camp catholique de l'immense majorité de la nation française, il y aura malaise et déchirement. N'est-ce pas évident par les entraves qu'éprouve aujourd'hui le Ministère de l'Instruction publique? Malgré ses principes religieux, il ne peut empêcher que la presse fasse entendre les plus fortes réclamations contre son plan, et demande qu'on abolisse, comme autant d'énormités, les certificats d'études, les inspections universitaires sur les établissements libres, les commissions universitaires pour la collation des grades, et le droit de censure sur les livres classiques: destinés aux écoles libres.

C'est le même esprit de juste défiance qui fait que les catholiques français réclament simplement la liberté d'enseignement, et qu'ils repoussent une transaction avec le monopole universitaire. Et la majorité de la commission sur l'Instruction publique a beau paraître d'avis de modifier la composition du Conseil Supérieur, de manière que dans la section permanente il y ait un ecclésiastique et sept membres de l'Université au lieu de huit, la presse ne laisse pas de réclamer:

"Evidemment, dit un de ses organes, le projet de loi ne donne pas la liberté telle qu'elle nous appartient de droit naturel et telle que nous l'avons un jour. Nous avons obtenu la liberté de la presse moyennant des mesures fiscales préventives et des mesures répressives; pourquoi n'obtiendrions-nous pas la liberté d'enseignement aux mêmes conditions?"

"Le premier citoyen venu pourra, avec un cautionnement de quelques mille francs, pourvu qu'il jouisse de ses droits civils, c'est-à-dire pourvu qu'il n'ait été condamné ni pour vol, ni pour viol, ni pour assassinat, ce qui ne prouve pas toujours qu'il soit un fort honnête homme, s'adresser à la France entière, lui parler de tout, de choses morales et immorales, selon son gré, de politique, de sciences, de littérature, de théâtres; publier des romans obscènes, mentir, calomnier, jeter l'injure sur les choses les plus saintes et sur les hommes les plus honorables; attaquer la société, écorcher la jeunesse, distiller le poison dans le sein d'une nation de 36 millions d'âmes, sans que le Gouvernement y mette le moindre obstacle; et un évêque, par exemple, aura pas le droit, sans subir des examens, sans faire l'apprentissage de l'enseignement pendant cinq ans, de rassembler cent jeunes enfants dans son diocèse pour les instruire?"

Il y a là trop d'injustice et des absurdités trop révoltantes au détriment du bon sens et de la vérité, pour que la question de l'enseignement ne soit pas bientôt mieux comprise qu'elle ne l'est et par les populations et par les pouvoirs publics. La liberté de l'enseignement n'est certes pas plus à craindre que la liberté de la presse! Des deux côtés on enseigne ce que l'on croit être la vérité, admettons-le. Mais si l'on peut enseigner par écrit, avec une liberté pleine et entière, à toute une nation, nous ne savons pas pourquoi cette même liberté ne pourrait pas s'appliquer à l'enseignement de deux ou trois cents jeunes gens qui consentent à écouter la parole d'un instituteur?"

"Le projet de loi de M. de Falloux ne donne pas cette liberté. Il y a des examens à subir, cinq années de stage à courir et des entraves de différentes sortes dont il faut se débarrasser avant d'obtenir la faculté d'instruire ses semblables. L'Etat conserve toujours la plus large part dans l'enseignement. Il organise des écoles publiques, paie les professeurs, prescrit les ouvrages à suivre, etc.—Mesures funestes qui le font sortir de ses attributions et qui servent forcément les intérêts de l'erreur en violant les droits des citoyens! Vous, contribuables, nous sommes forcés de payer des professeurs dont les doctrines, d'après nous, ne servent qu'à corrompre l'esprit et le cœur de la génération!"

Nous ne pousserons pas plus loin, pour le moment du moins, notre analyse des critiques qu'a fait naître,

dans la presse religieuse, le projet de loi du Ministère de l'Instruction publique. Mais nous nous bornerons à citer sans commentaires, deux fragments de la lettre que Mgr. l'Evêque de Chartres adressait à M. de Falloux, le 25 juillet dernier; les voici:

Monsieur,
Si l'on avait résolu, il y a cent ans, de mettre à la tête de l'Instruction publique Voltaire, Rousseau, d'Alambert, Diderot et tous les adeptes de cette école, et qu'on eût pris de telles mesures qu'une grande partie des intelligences, ou peut-être toutes les intelligences, fussent sous leur direction absolue, quel étonnement général n'aurait pas frappé les peuples, quelle consternation ne se serait pas répandue dans les familles à la vue de cette impiété scellée par les lois, libre et triomphante! Or, je prétends que de forcer tous les jeunes gens, ou du moins une très grande partie d'entre eux, à s'abreuver des doctrines de l'Université, est une perspective encore plus effrayante pour les parents qui croient en Dieu, ou même pour ceux en qui cette croyance n'est affaiblie que par des passions momentanées ou par une incertitude maladroite. Les égarements du dernier siècle n'étaient ni dictés par le même orgueil, ni puisés dans le même fanatisme qui anime et possède les docteurs universitaires. . . . D'ailleurs, les erreurs des mécréants du siècle dernier n'étaient ni plus audacieuses ni plus criminelles que celles que professent ouvertement les maîtres actuels de la jeunesse. Avient-ils sur Dieu des idées plus déréglées et plus offensantes pour ce grand Être? Avaient-ils plus de mépris pour le Sauveur des hommes, plus de haine pour l'Eglise, des vues plus fausses et plus désastreuses sur la morale? Non . . .

"Demandez à ceux qui sont instruits de l'état moral de vos pensionnaires et de vos collègues, vous saurez par eux jusqu'à quel point la corruption, le dérèglement des idées, la dépravation des sentiments y sont poussés. Quelques maîtres vertueux en gémissent, mais ils l'avaient franchement qu'ils n'y peuvent rien; leur douleur est inconsolable à la vue des maux que prépare à la France cet état de choses. Et vous affirmerez, ou plutôt vous venez étendre les pouvoirs de ces guides funestes! Vous jetez quelques pontifes et quelques prêtres dans ces conseils, où ils seront comme perdus au milieu d'hommes imbus des idées déplorables que j'ai indiquées, ou qui en sont les complices par leur silence, ou qui, élevés autrefois par les mêmes maîtres, n'en verront que plus confusément le danger. L'Université sceptique conservera donc toujours l'empire des intelligences. Or, ce sont les intelligences qui décident de tout dans ce monde; elles deviennent, tôt ou tard, un torrent auquel rien ne résiste."

La France vous conjure donc de briser ce monopole ou plutôt de laisser sortir ses enfants de ce cercle de fer qui les enserment. La Constitution, bien entendue, vous en fait un devoir. Répondez donc enfin aux vœux ardents des familles, de la patrie, de la religion. Cet affaiblissement, toujours attendu en vain depuis quarante ans, sera votre salut et le nôtre, la restauration de la vertu, de la vérité, de la saine raison, votre gloire et votre couronne.

J'ai l'honneur d'être, etc.

† C. H. Evêque de Chartres.

Chartres, le 24 juillet 1849.

L'INSURRECTION HONGROISE.

Une lettre écrite de Pesth, en date du 6 juillet, nous fournit sur la fautive lutte qui se soutient en Hongrie les détails suivants, où le pittoresque se mêle à la vérité, sans une plume bien informée.

Voici d'abord quelques données importantes sur les dernières actions et sur la situation de Comorn:
"Les Autrichiens essaient encore, quoique faiblement, de nier leur échec devant Comorn et à Aes; ils disent que l'ennemi s'est vaillamment battu, mais que l'avantage est resté du côté des Impériaux. Cela est tout simplement absurde. De quoi s'agit-il en effet? De forcer le retranchement des Hongrois. Y a-t-on réussi? Non. Donc les Hongrois ont été vainqueurs. Maintenant les Impériaux cherchent à tourner les défenses qu'ils n'ont pu emporter; c'est une autre question dont il faut attendre l'issue."

Cette bataille d'Aes a duré trois jours. La grande armée autrichienne, qui compte 80 à 90 mille hommes, a été reçue par Gorgey avec vigueur et résolution, forcée peut-être de reculer. La brigade Reischach a été littéralement écharpée. Ne dites à personne que le quartier-général s'est retiré de Babolna à Raab, et que la ville est encombrée de blessés. Les troupes souffrent de la fièvre. Tous les bateaux à vapeur disponibles font la navette de Presbourg à Raab, ramenant les blessés et les fiévreux, dont on pourrait approximativement évaluer le nombre à 3,000. Peu s'en est fallu que le général Hayman ne fût pris à Aes, avec tout son état-major; les Russes, cette fois encore, sont arrivés à temps.

"Le jeune général Gorgey, dont les ennemis les plus acharnés ne sauraient assez louer la bravoure chevaleresque, qu'on voit toujours le premier au feu, et le dernier à la retraite, Gorgey est décidément blessé. Un transfuge a raconté que Gorgey est à Comorn dans un état alarmant. Il a été atteint de deux balles à la bataille d'Aes, au côté et près de l'épaule; cette dernière blessure est dit-on, mortelle. Le général Klapka l'a remplacé."

Comorn est infecté de choléra, de typhus et d'un autre fléau dont je ne sais pas le nom en français; on l'appelle la Mort-Noire. La garnison a quitté la citadelle jusqu'à parfait assainissement, et s'est établie dans la ville, qui est fortifiée, et qui a peu souffert, dans le siège, des bombes autrichiennes. Les susdites bom-

bes me remettent en mémoire qu'on a déjà bombardé les quatre capitales de l'empire, Vienne, Milan, Prague et Pesth.

"Les milliers d'ouvriers occupés sans relâche depuis un mois à faire des fascines dans les osierais de Presbourg ont cessé leur travail. On ne prendra pas Comorn d'assaut; on le bloquera ou on laissera faire toutes les pestes."

"L'empereur a quitté le camp, dégoûté des horreurs de cette guerre. Des gens bien informés le peignent sombre, inquiet, dans son château de Schonbrunn, mangeant peu, se couchant tard, se levant tôt, exactement le contraire de ce bon roi d'Yvetot. Pauvre jeune homme! il y a de quoi!"

Le correspondant ajoute, l'énumération suivante des forces hongroises.

Infanterie: 107 bataillons de honved (gardes nationaux mobiles), le bataillon doit être fort de 1,200 hommes:

4 bataillons allemands fort réduits, surtout celui qui a fait sous Bem, la campagne de Westphalie;

16 bataillons polonais;

Total: 127 bataillons; toute déduction faite de malades, de morts et d'absents, je compte 130 mille hommes.

Cavalerie: 14 régiments de hussards, à 1,000 cavaliers environ, incluant 13,000;

4 forts régiments de sikos, qui forment à peu près 5,000 hommes; enfin des chasseurs à cheval dont le nombre est incertain, en tout 20,000 cavaliers. C'est donc une armée de 150 mille hommes, aussi que je vous l'ai marqué. Comptez en outre les paysans armés, les volontaires, et vous arriverez facilement à 200 mille. Mais on m'a raconté que les Hongrois ont renvoyé les volontaires dans leurs foyers, où déjà plusieurs ont été saisis, recrutés et dirigés sur l'Italie. Je ne comprends rien à cette mesure des Hongrois. Veulent-ils faire accroire qu'ils ont du superflu, ou bien désespèrent-ils?

Je n'oublie point leur artillerie. Outre les canons des forts, ils en ont en ligne 400, avec lesquels les Autrichiens ont fait de temps en temps connaissance. Pourtant, si j'étais plus crétin, et puisque j'étais en train de faire des chiffres, j'aurais pu mettre zéro ou un signe négatif. Je compare les canons pris aux Hongrois à cet innombrable détail que les Français ont pris en Afrique. Que de millions de moutons et de bœufs! que d'hécatombes, bon Dieu! Et la viande arrivait de France ou d'Espagne pour la consommation de nos soldats, et se payait au poids de l'or. Depuis le commencement de cette guerre, les Autrichiens ont pris aux insurgés 1,235 canons, et cependant ces derniers en possèdent encore 400 en rase campagne! On ne sait vraiment pas comment les uns les ont pris, et où les autres peuvent les prendre.

Je vous ai énuméré les forces hongroises; les Sikos méritent une mention particulière. Chapeau rond, bas, veste bleue, large pantalon blanc effilé aux extrémités; éperons monstrueux et cliquetants, selon le goût favori des Hongrois; 2 pistolets, un sabre à côté duquel vit fraternellement un fouet à la longue lumière, ou une espèce de masse appelée fokos. Voilà leur équipement. Ce fouet, avec sa lanière terminée par une balle de plomb, est une arme terrible, qu'ils manient comme les marins chez nous se servent du fléau. Le fokos, bâton d'environ quatre pieds et demi, a pour pomme une hache en enivre ou en acier. On dit que les Sikos sont d'habiles bâtonnistes, coupant ou assommant de leurs redoutables moulins, quelque fois même lançant leur fokos à l'ennemi sans manquer le but. Pardon de mes éternelles réminiscences, mais je ne puis m'empêcher de songer aux francisques de nos ancêtres.

"Dembinski est un général d'Arioste, pour qui l'impossible n'existe pas; c'est l'homme qui ne demande que du succès pour entreprendre et réaliser les projets les plus inconcevables. Le camp de main le fascine, le tente, et c'est en cela qu'il diffère de Bem, dont la persévérance semble être la principale qualité; Bem peut être battu, mais pas découragé, jamais anéanti. Son caractère froid, tenace et impassible, le distingue de ses compatriotes, chez qui, en général, l'ardeur prévaut sur la réflexion. Les Szeklers, tribu la plus guerrière parmi les populations de la Hongrie, vont avec impatience Laders s'engager dans les montagnes de la Transylvanie; mais je ne doute pas que dans peu le bruit d'une victoire de Bem ne vienne surprendre l'empereur Nicolas au milieu de ses projets d'invasion."

"Au reste, tout est extraordinaire dans cette guerre de Hongrie. Les corps d'armée magyars circulent, s'échappent, reviennent comme des ombres, sans être aperçus; un protestant, Louis Kossuth, prêche la guerre sainte aux catholiques, et toute la population, hommes, femmes et enfants, se met en mouvement, portant sur la poitrine une croix blanche; les prêtres les conduisent bannière en tête; deux d'entre eux surpris au milieu de leurs prédications, ont été perdus sur-le-champ; j'ai à vous parler encore d'un général que vous connaissez, du fameux Rozsa Serndor (Alexandre), sikos et brigand. Ce Rozsa avait été enfermé à Szegedin, pour vols et aussi, je crois, pour quelques légers meurtres. Il fut délivré l'an dernier en même temps que les prisonniers politiques italiens. C'est un homme de 40 à 50 ans, grand, robuste, silencieux, flegmatique comme le Bas-le-Cuir de Cooper; on cite de lui mille traits étonnants. Il rôde actuellement, à la tête du landsturm (levée en masse), le long du Balaton, dans l'immense forêt de Bakony, qui a 30 lieues de France de long, sur 12 ou 14 de large. Un tel lieu devait être sa retraite. Il pourra s'y inspirer des exploits de Sobry, son illustre prédécesseur."

"Kossuth, l'âme de l'insurrection, cet homme étonnant pour notre époque, déploie une énergie dont on saurait difficilement donner la vraie idée. Nonobstant l'état précaire de sa santé, il fait des prodiges d'activité; assis sur une charette de campagne, sa femme et son enfant à ses côtés, il parcourt le pays, il appelle

le peuple aux armes, il communique à la nation entière cette bouillante ardeur, qui rayonne autour de son immortelle figure. Parfois il arrive dans un camp de ses guerriers, où, grâce aux inconvénients de toute guerre populaire, le manque de vivres et de munitions entraîne le découragement à sa suite. Alors il se lève, et, debout sur sa charette, il parle. Il parle dans trois ou quatre groupes successivement, afin que chacun l'entende, et, au départ du dictateur, les soldats ont oublié la misère et les fatigues; les voilà pleins d'enthousiasme, qui voudraient offrir à la patrie la dernière goutte de leur sang, afin d'en finir une fois avec l'ennemi, afin de donner du repos à Louis Kossuth et à sa famille."

"Kossuth a fait prendre, dit-on, tous les objets d'or et d'argent des églises pour en faire frapper de la monnaie. Parmi ces objets, on remarque un grand bassin d'argent servant aux baptêmes, du poids de 300 livres de Kaschau; une colonne de porphyre, à laquelle, était attachée une lampe d'or, pesant 50 livres; une statue d'argent de la Vierge, 140 livres, de Grosswardein; 4 anges d'argent, chacun 150 livres, de Waitzen; un agneau d'or, une petite caisse d'or, garnie de 32 pierres précieuses; 4 couronnes d'or de 20 livres, une chaîne d'argent de 40, et 4 ornements d'autel en argent de 200 livres, de Baile et de Pesth; puis 300 livres d'argent, de Szatmer, etc. Ces objets donnent une idée de la richesse des églises de la Hongrie."

"Si Rome a ses sept collines, Presbourg en a deux qui réclament aussi leur célébrité. L'une, factice, est un simple tertre que le roi de Hongrie, nouveau couronné, escalade au galop; arrivé sur le plateau il tire son sabre menaçant les quatre points cardinaux, comme s'il défiait les ennemis de tous les pays qui oseraient attaquer le sien, et consacre par cette pantomime guerrière le serment oral qu'il vient de faire. Alors seulement il est légitimement roi. Cette éminence se nomme le mont du Couronnement. François-Joseph ne l'a pas encore gravi."

HONGRIE.—La Gazette de Vienne du 20 contient deux bulletins du quartier-général russe, en date du 16, de Kiss Hartay. Le quartier-général a été transporté hier à Matsza. Le troisième corps d'armée s'est avancé vers Waitzen et le deuxième vers Assor. Le quatrième corps a reçu l'ordre de revenir à Miskolcz; l'avant-garde du troisième corps, sous le général Sass, qui s'était avancée par Dunka, a trouvé l'ennemi fort de 25 à 30,000 hommes et 60 canons. Une canonade s'engagea et dura de quatre heures de l'après-midi jusqu'à la nuit, mais sans résultat. Le colonel Laugeran a eu une jambe emportée. Aujourd'hui, le deuxième et le troisième corps se sont portés en avant. L'avant-garde du troisième corps a rencontré dans les plaines de Waitzen vingt-cinq à trente e-cadros avec deux batteries. Dans le second bulletin, on parle de Georger, qui avait devant Waitzen une position fortifiée. Il avait sous ses ordres 44,000 hommes et 120 canons. Le général Sass attaqua l'ennemi, qui résista. La canonade commença. La cavalerie hongroise fut repoussée. Le lendemain, il n'y eut que des combats insignifiants; mais l'ennemi ne put déployer ses forces. Ce matin, nous avons attaqué Waitzen. Les Magyars ont perdu deux drapeaux et deux pièces de canon; on leur a fait 500 prisonniers; toute-fois, ce n'était que l'arrière-garde. La force principale de l'ennemi s'était dirigée dans la nuit vers le nord.

—On écrit de Vienne, en date du 20 juillet, à l'Indépendance belge:

"La Gazette de Pesth a publié hier soir les lignes suivantes au sujet de la bataille sanglante dont je vous ai donné hier la nouvelle à la hâte:

"D'après des nouvelles particulières de Pesth, en date du 17, à sept heures du soir, la canonade continuait toujours du côté de Comorn. Le feld-maréchal Paskiewitch s'était porté avec le gros de son armée sur Waitzen, et alors commença le 16, non pas une bataille, mais une boucherie des Magyars fana-tiques..."

"Puis, quelques lignes plus bas:
"Pesth offrait dimanche et lundi (le 15 et le 16), d'un côté l'image de la terreur, de l'autre celle de l'espérance. Les partisans de Kossuth eurent l'audace de mettre "ses bank-notes" en circulation. "Toutes les maisons et boutiques furent fermées, et cela dura jusqu'au mardi matin."

"On voit que ces deux rapports laissent beaucoup à désirer."

"Voici le mot de l'énigme:

"Un courrier a apporté hier la nouvelle que, tandis que la bataille mentionnée, dont on entendit la canonade jusqu'à Pesth, était engagée du côté de Waitzen, les partisans de Kossuth ont tenté un soulèvement dans la ville, dressé des barricades, etc., etc., que le général Ramberg, après avoir concentré ses troupes hors de Pesth, y est entré de vive force, s'est emparé des barricades, a puni les émeutiers et a rétabli l'ordre."

"Cet qui est singulier, c'est que ni le journal d'aujourd'hui, ni même les lettres de Pesth, en date du 10 et arrivées ce matin, ne font aucune mention de cet événement."

"Hélas! le fanatisme coûte chaque jour aux Magyars de nouvelles victimes. Déjà même plusieurs prêtres ont été fusillés à Presbourg et au quartier-général pour avoir soulevé les populations."
"Aujourd'hui on manque de nouvelles ultérieures sur l'état des choses près de Comorn et Waitzen. D'après les bruits répandus, les insurgés doivent s'être rendus de Comorn dans les villes des montagnes; ou ils pourraient bien avoir une rencontre avec la division des troupes auxiliaires russes commandée par le général Sass, qui est entré en Hongrie par Stry (en Gallicie), tandis que d'après le Figyelmezo les Magyars doivent avoir quitté leurs positions devant Comorn et s'être retirés du côté de Gran pour y tenter le passage du Danube."

" Du théâtre de la guerre, au sud point de nouvelles prévisions et sûres.

" Le bruit court cependant que le Ban a essayé un échec près de Hegyes.

— Les journaux allemands sont remplis de détails sur l'importante affaire qui a eu lieu le 15 et le 16 juillet, près de Waitzan, entre les impériaux et les Magyars, et dans laquelle ces derniers étaient commandés par leurs meilleurs généraux, Demblinsky, Georgey et Nay Sendor, surnommé le Murat hongrois.

Les versions varient sur les faits qui ont suivi. Au dire d'une lettre de Pesth citée par le Lloyd, l'affaire aurait recommencé le 17 avec une nouvelle vigueur; suivant d'autres journaux, les insurgés, désespérant de rompre la ligne des armées impériales qui leur barraient le chemin dans la direction de l'est, se seraient dirigés vers le nord, dans la direction des villes des montagnes, Kremnitz et Schenibitz, pour essayer de gagner la Theiss supérieure en coupant, entre Miskolcz, Eperies et Kaschau, la ligne d'opération des Russes, et au risque de rencontrer le corps du général Sasz, qui garde de la frontière de Gallicie, et les réserves que les Russes accumulent dans ce dernier pays.

Le général Haynau a quitté le 17 son quartier-général de Nagr-Ignad pour se porter sur Dado et s'y réunir au prince Paskewitch. Au sud-ouest, le sort des armes ne paraît pas non plus favorable aux insurgés, et un rapport officiel que publie la Gazette de Vienne confirme la nouvelle que le colonel Knezevich, un des lieutenants du général Nugent, a occupé, sans rencontrer de résistance, Kuniska avec trois bataillons et une batterie montée. Le général Zeiberg était à Lattone, l'ouï il appuyait Knezevich et couvrait le passage de la Mur.

Les nouvelles de la Transylvanie annoncent qu'après la prise d'Hermandstadt la partie de l'armée de Ben restée dans ce pays s'est concentrée près de Klausembourg, où se décidera probablement le sort de la Transylvanie. Le général Luders faisait réparer le passage de la Porte-Rouge pour permettre au corps autrichien de Clam-Gallas (ancien corps de Puchner), et composé, dit-on, de 11,000 hommes, de le rejoindre afin de marcher, réuni à lui, sur Klausembourg.

La Feuille Constitutionnelle de Bohême donne quelques détails sur la capitulation d'Arad, au pied des montagnes de la Transylvanie, à l'est de la Hongrie, et qui a eu lieu le 1er juillet.

Précédée de deux de cent chariots de bagages, la garnison, au nombre d'un millier d'hommes, est sortie en parade, s'est mise en bataille, Neu-Arad, en face des Magyars, et, après l'échange d'un salut militaire, elle a mis bas les armes. Aux termes de la capitulation, elle devait être conduite aux frontières de la Styrie. Les officiers ont pu garder leurs épées. Le commandant Berger est parti avec la garnison, qui a dû prêter serment de ne plus prendre les armes contre les Hongrois dans l'espace de six mois. Les Hongrois ont trouvé dans la forteresse 65 canons, 1,500 fusils et beaucoup de munitions.

MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL, 17 AOÛT 1849.

LE PÈRE VENTURA.

A moins qu'un retour sincère vers les légitimes principes, ou des écarts plus déplorables encore ne rappellent à l'attention publique la mémoire de Ventura, elle sera bientôt effacée par le dédain et l'oubli.

Telle ne devait pas être pourtant la destinée d'un homme de qui la religion et la société avaient droit d'attendre de beaux exemples et de glorieux services.

Ce qu'il est maintenant, et ce qu'il fut, du moins en apparence, avant les sacrilèges attentats de l'anarchie contre l'auguste pontife de Rome, nous l'avons brièvement fait connaître dans un précédent article. — Savant publiciste, prêtre irréprochable, érudit distingué, ex-général d'ordre religieux, tels étaient ses titres, lorsqu'il fut appelé non seulement par les vœux des Irlandais et des Romains, mais encore par l'invitation de Pie IX lui-même à fuir l'éloge du héros que pleuraient ensemble la religion et la liberté, de l'immortel chrétien O'Connell.

Dans ce discours, la richesse des idées à la magnificence des paroles, aux doctrines saines et éclairées, se joignaient les plus hautes sympathies, les plus touchants témoignages de vénération et d'amour pour le chef de l'Eglise et de Rome, pour le nazarin et le général Pie IX. Aussi, en cette occasion, l'académie théologique de Rome écrivit-elle au P. Ventura " que désormais elle avait inscrit son nom parmi ceux des membres qu'elle s'honorait le plus d'avoir possédés dans son sein."

Comment donc un homme, si haut placé dans le domaine religieux, intellectuel et social, si richement doté de la faveur du ciel et de la faveur publique, a-t-il pu descendre dans les sombres et infimes régions des assemblées des méchants, et de concert avec une vile populace, tramer d'odieus complots, contre le Christ du Seigneur? Hélas, nous n'en savons rien; ce que nous savons, c'est que Dieu souvent se sert des propres lumières de l'homme pour le confondre et, qu'un milieu de ses ténèbres, l'orgueil ne voit pas l'abîme qui se creuse à la suite de l'abîme.

Le fait est que le P. Ventura, qui enseignait naguère, comme la pure doctrine de l'évangile, le devoir de l'obéissance aux lois de l'Eglise, aux décisions des conciles et des papes, aux commandemens des supérieurs ecclésiastiques et surtout du supérieur suprême, prêche aujourd'hui la révolte et par la parole et par l'exemple. Peu satisfait d'un libéralisme sage, bienfaisant et éclairé, d'une souveraineté paternelle, il veut à tout prix la démocratie; il la veut pour Rome comme pour la France, comme pour les autres nations, sans s'inquiéter si vouloir la démocratie à Rome est la même chose que de la vouloir à Paris, ou dans toute autre nation, et si, d'après des droits sacrés et inaliénables, librement concédés, légitimement acquis, bien reconnus, par les nations catholiques, l'évêque de Rome ne doit pas être souverain temporel, au lieu de sujet dépendant, ou président d'Etat d'une république. — La souveraineté pontificale,

dit une lettre que nous avons dernièrement reproduite, est une souveraineté à part qui ne peut être assimilée aux autres souverainetés existantes; celles-ci peuvent être modifiées sans se suicider; du moins leur raison d'être ne répugne point d'une manière absolue à des essais de changements de bases. La raison d'être de la souveraineté pontificale répugne et d'une manière absolue, à tout renoncement d'origine. Elle se dit, et de fait elle agit depuis dix-huit cents ans comme la déléguée de Dieu. Elle n'acceptera jamais de se reconnaître dépendant de la déléguée du peuple. Elle ne le peut pas, elle ne le doit pas, elle ne le fera pas."

Et c'est précisément cette souveraineté temporelle nécessaire, reconnue, ce domaine territorial librement concédé, depuis des siècles, par la générosité de différents souverains, qu'on prétend renverser, exproprier les démagogues de Rome, à la honte et solennelle approbation du P. Ventura. Ce qui fait par conséquent que le P. Ventura a trompé dans un acte injuste et sacrilège de rébellion, et contre le Souverain Pontife, et contre l'Eglise, et contre toutes les nations catholiques; qu'il a, au moins implicitement, approuvé tous les désordres de Rome, les persécutions, l'incarcération, les massacres des religieux, des prêtres, des évêques, des cardinaux qu'il a approuvé le vol, le pillage et tous les sacrilèges commis par la horde infâme qui a occupé, pendant plus de sept mois, la ville éternelle. Voilà ce qu'a fait le Père Ventura. Et maintenant il osera nous dire " pour lui Pie IX est toujours le Vicair de J. C., le Chef visible de l'Eglise, le docteur infallible de la foi et des mœurs." C'est " sans doute, dit l'Univers, cette conviction qui le détermine à s'unir, pour outrager Pie IX, à tous les ennemis de J. C. et de l'Eglise."

Le P. Ventura proclame la souveraineté du peuple, sa volonté, dit-il, est la seule loi, il est le suprême arbitre des droits et des devoirs; en conséquence il plaie au peuple de se jeter dans les plus horribles excès, de troubler l'ordre social, d'outrager le Pape, de massacrer les prêtres, de dévouer l'Eglise de Dieu; et la société, et le Pape, l'Eglise et Dieu devront se soumettre aux volontés du peuple. ?

" Le Père Ventura, dit encore l'Univers, ne veut point d'action, même indirecte de l'Eglise sur le gouvernement temporel des sociétés humaines. — Mais l'Eglise a toujours en la prétention de soumettre à sa loi, tous les actes humains; elle n'a jamais reconnu à la politique, aux gouvernements le droit de se soustraire à cette loi, qui est la loi même de la justice, la loi de Dieu. Quand le P. Ventura semble dire que les gouvernements doivent désormais être indépendants de cette loi divine, ou, ce qui revient au même, indépendants de l'Eglise, qui est cette loi vivante, il pose en face de Dieu le pouvoir humain comme égal à Dieu, comme indépendant de Dieu. Il fait sans le savoir, ce que fait Proudhon, qui en a la conscience; il est manichéen."

Ensuite le P. Ventura, s'étourdit et s'offense de l'acte d'excommunication lancée par le Souverain Pontife. Mais tout le monde sait que le Souverain Pontife n'a point lancé d'acte d'excommunication; que, dans sa bonté et sa mansuétude, Pie IX s'est contenté de rappeler les lois de l'Eglise d'après lesquelles, quiconque attente à la souveraineté temporelle du saint siège, encourt l'excommunication ipso facto. Lois donc que le P. Ventura nous parle d'une pièce contenant l'excommunication, pour avoir le plaisir d'ajouter que le Pape s'est repenti d'avoir signé cette pièce, que sa signature lui a été arrachée, le P. Ventura dit tout simplement un grossier mensonge....

" Le P. Ventura se justifie, que dis-je? se glorifie d'avoir assisté à la messe sacrilège célébrée le jour de Pâques à Saint-Pierre, et procédant toujours avec la même bonne foi, il suppose qu'on lui en fait un crime uniquement à cause de la présence des excommuniés au milieu desquels il se trouvait. Mais le P. Ventura sait bien que cette messe a été célébrée à Saint-Pierre par un misérable, étranger à cette Eglise, contre la volonté et malgré les protestations du Chapitre, qui seul avait le droit d'autoriser en ce lieu une semblable cérémonie; le P. Ventura sait bien que cette messe a été célébrée à l'autel papal, en dépit des lois expresses qui réservent cet autel au seul Souverain Pontife; le P. Ventura sait bien que c'est là, s'il en fut jamais, un acte d'intrusion auquel il ne pouvait donner l'adhésion de sa présence sans violer de la manière la plus manifeste et la plus scandaleuse les lois ecclésiastiques. Et cet homme a le front d'écrire: La fonction était par elle-même sainte, comme s'il ignorait que la fonction, par toutes ses circonstances, était sacrilège, et il nous parle du recueillement de Mazzini et des siens, comme s'il ignorait l'impudicité dont ils font profession, et il s'exécute sur ce qu'il a obtenu la liberté de l'évêque d'Orvieto, comme s'il n'avait pu obtenir cette grâce de son ami Mazzini ailleurs qu'à Saint-Pierre, comme s'il était permis de commettre un crime pour en empêcher un autre."

Maintenant " que l'esprit de foi soit singulièrement affaibli à Rome, c'est un fait trop évident pour avoir besoin de démonstration. La population romaine n'a pas été activement complice des révolutionnaires qui ont contracté Pie IX à s'enfermer mais elle les laisse faire, et cette complicité passive est un crime dont Rome subira le châtiement. On sait qu'une grande partie de la classe moyenne est depuis longtemps, à Rome comme dans toute l'Italie et dans toute l'Europe, infectée de voltairianisme. On sait que le protestantisme a profité de la révolution pour chercher à s'établir à Rome; le Souverain Pontife lui-même a signalé ce fait à l'Eglise universelle dans sa dernière allocution. Ainsi il n'y a que trop de vérité dans le tableau que nous trace de Rome le P. Ventura, mais il y a aussi beaucoup de fausx et d'exagération. Au surplus, quand même tout ce que dit le P. Ventura serait vrai qu'en faut-il conclure, sinon que c'était un devoir pour les puissances catholiques de délivrer Rome le plutôt possible d'un gouvernement usurpateur et tyrannique, qui corrompait le peuple, lui inspirait des sentiments de haine pour la religion, et travaillait à établir le protestantisme dans la capitale de l'Eglise catholique.

Il est vrai que ce n'est pas aux révolutionnaires, mais au Souverain Pontife lui-même et aux Français, que le P. Ventura impute l'apostasie des Romains. Mais heureusement le peuple de Rome n'est pas aussi stupide qu'il plaie au P. Ventura de le supposer. Ce n'est pas au Pape, mais aux triumvirs et aux autres amis du P. Ventura que le peuple fait remonter la responsabilité du Siège de Rome. Le peuple romain comprend parfaitement que ces brigands qui ont usurpé la domination ne le peuvent ni en droit ni en fait, et

que s'ils ont prolongé si longtemps une défense inutile, c'est sur leurs têtes que retombe le sang versé. Le peuple sait aussi, ce que le P. Ventura fait semblant d'ignorer, que Pie IX n'est pour rien dans le siège tel qu'il a été fait. C'est malgré Pie IX que la France a voulu agir isolément des autres puissances et qu'elle été amenée, par l'obstination des révolutionnaires à la nécessité d'employer la force. Pie IX avait demandé une action commune des puissances, action qui aurait vraisemblablement eu pour effet de délivrer Rome sans qu'il fut nécessaire de recourir au canon.

" Nous ne perdrons pas le temps à prouver au P. Ventura que les Français n'ont pas fait la guerre au peuple de Rome, mais aux bandes de brigands qui l'opprimaient; que cette guerre a été la plus juste, la plus loyale, la moins acharnée qu'on ait jamais faite; que ce n'est pas contre son peuple, mais pour délivrer son peuple, que le Pape a demandé le secours des puissances chrétiennes; le P. Ventura sait tout cela aussi bien que nous.

Voilà ce que nous avions à dire du P. Ventura pour le faire connaître à nos lecteurs, et pour répondre en même temps aux journaux qui ont publié ses lettres, ou lui en ont attribué d'autres, pensant avoir trouvé par-là un argument favorable à leur cause, qui n'est assurément pas la cause de la justice et de la foi.

Mardi, fête de l'Assommoir de la B. V. M. à la suite de huit jours de retraite, neuf filles sous le nom de Sœurs de Notre-Dame de Bonsecours ont pris l'habit de novice, et huit autres le voile de postulantes, dans le nouvel Institut qui, depuis plus d'un an, se prépare dans la paroisse de St. Michel de Vandrevil. Mgr. le Coadjuteur présidait à cette cérémonie qui eut lieu dans la chapelle même de la nouvelle communauté, où se trouvaient réunies près de deux cents personnes pieuses et plusieurs membres du clergé. L'établissement, qui s'annonce si avantageusement, a pour but de former des Institutrices qui enseigneront dans les campagnes et qui rempliront, autant que possible, les vœux de la loi des écoles primaires, en ce pays. Déjà quelques maîtresses, qui avaient tenu, avec succès, des écoles dans diverses paroisses, se sont jointes à cette Congrégation naissante et les demandes d'admission paraissent devoir être nombreuses. M. le Grand-Vicaire P. L. Archambault, curé du lieu, dirige le spirituel de l'établissement et lui donne toute la protection possible. Il a même doté cette bonne œuvre de la maison que les Sœurs occupent en ce moment, et qui est assez vaste pour recevoir une trentaine de novices. M. le Seigneur de Vandrevil, R. W. Harwood, éc., vient aussi de concourir généreusement, en y ajoutant un grand et beau terrain adjacent à celui de la nouvelle communauté. On ne peut donc qu'augurer très favorablement de cette belle entreprise, et former des vœux bien sincères pour son prompt et parfait accomplissement.

LA TRISTEMMENT CÉLÈBRE MARIA MONK. — Personne n'a perdu le souvenir de cette misérable fille, dont les grossières et incroyables impostures furent néanmoins si facilement accréditées chez une large portion de nos voisins, que l'on disait, en Canada, qu'il ne fallait pas un diable bien rusé pour duper les Américains. Nous traduisons du Herald de New-York, les renseignements suivants sur son compte; ils ne peuvent manquer d'intéresser:

" Il a quelques années une grande sensation fut causée dans notre République par les étonnantes révélations de Maria Monk. — Cette personne a résidé depuis lors dans notre Cité, ici et là, jusqu'à ce jour où elle figure parmi la hideuse classe des prostituées. — Et, non contente des dissolutions de sa vie infâme, elle est devenue voleuse. Hier, elle fut mise sous garde, sur l'accusation d'avoir volé un portefeuille contenant 14 piastres en argent, et autres objets. . .

Sans doute que ceux de nos frères séparés qui mirent tant de confiance dans ses révélations, ne manqueront de prier pour le succès de son procès."

RETRAITES POUR LES GENS DES CHANTIERS.

Mgr. l'Evêque de Bytown doit faire donner trois retraites, pour les gens des chantiers, à trois époques différentes. La première s'ouvrira le 4 septembre et se terminera le 8; — la seconde commencera le 29 septembre et finira le 3 octobre; — la troisième aura lieu depuis le 15 jusqu'au 18 octobre.

ARRESTATION POLITIQUES. — Depuis lundi, certains bruits d'arrestations avaient réveillé un peu d'excitation. Le Général Rowan, Commandant des Forces, était revenu de Calcutta, sur une dépêche qui le rappelait, disait-on, immédiatement en ville. Lundi des dispositions furent prises pour le prompt transport de troupes de Mile Ste. Hélène à la ville, pour renforcer la garnison. Le " Briton's Club," société secrète, fut convoqué mardi soir. Des groupes se formèrent dans la rue Notre Dame, entre huit à dix heures; deux ou trois assauts furent commis. Des dispositions furent prises pour le maintien de la paix et la soirée fut assez tranquille.

Mercrèdi, M. Courtenay, chef du Breton's Club, fut arrêté à sa maison de pension, vis-à-vis l'hôtel du gouvernement, vers une heure de l'après midi. Il sortit vers deux heures, du palais de justice accompagné du Capitaine Wetherall. Comme un groupe de ses partisans voulut s'opposer à ce qu'il remontât dans le Club, après qu'on lui eût permis de descendre chez lui pour y prendre quelques effets, le magistrat de police M. McCord, appela immédiatement les troupes. La foule fut à l'instant dispersée et M. Courtenay conduit en prison. — On a refusé d'admettre à caution M. Courtenay, vu la nature très-grave et le nombre des accusations portées contre lui. Les magistrats de police, MM. McCord, Wetherall et Ermartinger ont été unanimes dans cette décision.

Les autres individus arrêtés sont J. Orr, R. Cooke, J. Dyer et J. Ewing. Ils ont tous été admis à caution. Ce n'est là, dit-on, que le commencement des mesures de répression que va prendre le gouvernement, et des mandats d'arrêt vont être lancés contre beaucoup d'autres accusés.

Les sociétés secrètes ont répondu à l'appel que certains journaux firent à leurs passions au premier bruit des arrestations. Mercredi soir on commença à faire

des barricades dans la rue Notre-Dame et dans la rue St. Gabriel; mais les soldats virent les défilés au nez des émeutiers. Alors une partie d'entre eux se mirent à crier: " chez Lafontaine, chez Baldwin," et ils se dirigèrent vers le faubourg St. Antoine. (A défaut de renseignements personnels, nous donnons pour ce qui suit, le récit de la Mineur d'hier).....

" Il était alors environ 10 heures du soir. En arrivant vis-à-vis la maison de LaFontaine qui est isolée, dans un verger, ils enfoncèrent la porte d'entrée de la cour qui donne sur la rue, les plus effrontés entrèrent sur la propriété et commencèrent à lancer des pierres et à tirer des coups de feu sur des personnes qui fessaient bonnetard dans la maison. Ceux-ci ayant riposté de la même manière mirent les assaillants en fuite. Ils avaient quelques blessés à reconduire en lieu de repos.

" Ces blessés étaient au nombre de 6. L'un d'eux est mort ce matin de sa blessure, c'est le fils d'un M. Mason, qui tient des écuries sur la rue Grang. Il était des plus hardis et des plus avancés sur les propriétés de M. Lafontaine.....

" Un escadron de la cavalerie provinciale, sous le commandement du Capt. Sweeney, vint au secours des assiégés dans la maison de l'hon. M. LaFontaine; mais les assaillants avaient abandonné leur assaut, au premier feu.

" Les émeutiers revinrent vers 11 heures, en nombre, dans la rue Notre-Dame, essayèrent d'éteindre le gaz pour agir dans les ténèbres, mais il y avait cette fois trop de gardiens pour leur satisfaction."

A minuit les rues étaient parfaitement libres. Les trouves ont montré beaucoup de zèle pour remplir leur devoir:

Hier soir, il y eut encore des rassemblements considérables dans la rue Notre Dame. De gros pelotons de soldats y furent placés, ainsi que dans différents endroits de la ville. Vers 10 h. on a brisé des fauux et et éteint les lumières dans les rues Notre-Dame et Ste. Marie. On dit qu'un M. Drolet a été sévèrement battu. M. Henry Jameson fut appréhendé hier et admis à caution. — M. Courtenay sera amené aujourd'hui sur un writ d'Habere Corpus et la question du cautionnement sera alors décidée.

Ce matin, une demi-heure après minuit, le tocsin sonna; le superbe hôtel-Donagana était en feu. Quelques quarts d'heure après, l'édifice n'offrait plus que le spectacle de ses murs calcinés — Le feu origina aux étages supérieurs et dans la partie de l'hôtel la plus éloignée de la rue Notre-Dame. On ignore si cet incendie est accidentel ou s'il est l'œuvre du crime. — Plusieurs maisons, entre autres celle l'hon. L. J. Papineau, prirent en feu, mais furent préservées. — Un pompier a été tué par la chute d'un fragment de corniche.

CORPORATION DE MONTRÉAL.

PROCLAMATION.

Vu que la Paix Publique a été sérieusement troublée par des rassemblements tumultueux de personnes dans les rues et autres parties de cette Cité de Montréal, en conséquence avis est donné par ces présentes à toutes personnes paisibles et bien disposées de fuir tels rassemblements, vu que les mesures les plus rigoureuses seront adoptées pour les supprimer.

E. R. FABRE, Maire.

Hôtel de Ville, }
Montréal, 16 août 1849. }

Canal pour unir les eaux du Lac Champlain à celle du St. Laurent.

Une assemblée des Citoyens de Montréal intéressés dans la construction d'un Canal, à l'effet d'unir les eaux du St. Laurent à celles du Lac Champlain, fut tenue Lundi, le 13 du courant.

Son Honneur le Maire fut appelé au fauteuil; George Desbarats, éc., fut prié d'agir comme secrétaire.

Après que l'assemblée eut reçu et adopté le rapport du Comité nommé, le 27 juillet dernier, par les Citoyens de Montréal intéressés à mettre à exécution le Bill autorisant la formation d'une Compagnie, pour la construction d'un Canal, destiné à unir les eaux du Lac Champlain à celle du St. Laurent, pour rencontrer à St. Jean les délégués des Etats de New-York et de Vermont; — M. A. M. Delisle, secondé par M. Frothingham, fit motion:

Que les Messieurs suivants soient appointés comme députation devant se rendre à Saratoga, et assister à l'assemblée qui doit s'y tenir le 21 du courant, pour promouvoir la construction d'un Canal destiné à unir les eaux du Lac Champlain à celles du St. Laurent:

- | | |
|-------------------------------------|-----------------------|
| Son Honneur le Maire, J. D. Gibb, | Dr. Aitkin, |
| L'hon. A. N. Morin, | John Glass, |
| " P. McGill, | Pierre Joloin, |
| " F. A. Quesnel, | John Ouel, |
| " Geo. Moffatt, | Thomas Ryan, |
| " Jas. Ferrier, | T. H. Holton, |
| " Jos. Bourret, | J. Frothingham, |
| Les Membres de la Cité de Montréal, | D. Davidson, |
| William Molson, | D. Msson, |
| Jason C. Pierce, | A. LaRoque, |
| Jean Bruneau, | D. L. Macpherson, |
| J. De Witt, M. P. P., | Hugh Allan, |
| Im Gould, | John Young, |
| Sheriff Boston, | David Torrance, |
| George Desbarats, | Dr. Nelson, M. P. P., |
| John Redpath, | Moses Hays, |
| J. Jones, | George E. Cortier, |
| A. Simpson, | William Lunn, |
| W. Dow, | J. Fisher, |
| C. S. Ross, | A. M. Delisle, |
| Louis Marchand, | |

Avec le pouvoir de s'adjoindre d'autres citoyens. M. Ostell fut ensuite motion qu'un Comité de sept membres fut nommé pour s'enquérir des avantages à espérer les différentes localités où l'on suggère de faire aboutir le Canal au Fleuve, et pour communiquer avec la délégation avant son départ pour Saratoga, et que MM. P. McGill, L. Marchand, William Murray, H. B. Smith, Jean Bruneau, J. Ostell and J. Young composassent ce comité. Les résolutions ci-dessus furent adoptées à l'unanimité. Dans les vœux de la presque totalité de la délégation, Longueuil doit être proposé comme le lieu où devait aboutir le Canal projeté.

NOUVEAU-BRUNSWICK.— On lit dans le *Canadien* :

L'Assemblée de St. Jean dont nous avons rendu compte, (c'est celle que nous avons signalée mardi) et à laquelle il avait été question d'envoyer des délégués à la convention de Kingston, a été suivie d'une autre qui s'est tenue au même lieu le 25 juillet. Celle-ci était nombreuse et composée de citoyens influents parmi lesquels on distinguait le maire de la ville, un juge de la cour suprême, des membres des deux chambres de la législature, des marchands, des avocats, des médecins, etc., etc. Différents orateurs, et notamment l'honorable John Robertson et le docteur Robert Bayard (qui lors de la dernière guerre avait mieux renoncé à une chaire de professeur dans un collège à New York que de manquer à son allégeance envers la couronne britannique) ont parlé avec autant d'éloquence que de vérité de la détresse où la province a été plongée par le retrait de la protection que l'Angleterre accordait ci-devant au commerce des colonies; ils n'ont par plus ménagé l'exécutif calomnié que les hommes d'état de la métropole; mais d'annexion pas un mot, si ce n'est pour en repousser avec indignation même la pensée. Il a été adopté une série de résolutions, ayant pour objet de faire, soit conjointement avec les autres provinces ou séparément des représentations énergiques au gouvernement, au parlement et au peuple de la Grande-Bretagne, en insistant sur le droit des colonies, ou d'être protégées sur les marchés britanniques, ou de pouvoir commercer librement, sur le pied d'une parfaite réciprocité, avec les autres pays. Une députation sera chargée de soutenir ces représentations en Angleterre, et pour y donner plus de poids, les autres provinces seront invitées à y coopérer. A cet effet, une résolution déclare que "toutes les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale avanceront leur bien-être en s'unissant cordialement dans l'adoption de tous moyens légitimes de réaliser des mesures propres à les tirer de leurs difficultés commerciales actuelles, et qu'en conséquence il convient de former une association qui sera appelée l'Union des colonies du Nouveau-Brunswick, laquelle, par négociation ou autrement, communiquera et coopèrera avec toute semblable association qui serait formée dans cette province ou dans les autres colonies de l'Amérique du Nord, dans le but de concevoir quelque plan large et praticable de soulagement général, pour être soumis à la considération du gouvernement de Sa Majesté." Un comité composé des honn. M. Charles Simonds, John Robertson, et quinze autres membres, a été chargé de la rédaction d'un règlement pour l'association, et tous les comités et communes de la province sont invités à s'enrôler sous sa bannière sans distinction de classe ou de parti politique.

La réunion extraordinaire du conseil exécutif du Nouveau-Brunswick, dont la nouvelle avait été transmise au *Herald* par le télégraphe, a réellement eu lieu, mais rien n'est encore connu des matières qui y ont été traitées. Voici ce qu'en dit le *News-Brunswick* :

"Nous ne pouvons pas plus que nos confrères préciser les objets dont s'est occupé le conseil; mais autant que nous en pouvons juger par des bruits qui paraissent fondés, nous croyons que les principales délibérations du conseil ont roulé sur des questions qui se rattachent à un commerce réciproquement libre avec les Etats-Unis à des conditions telles que toute l'Amérique septentrionale anglaise y pourrait participer. On dit qu'il va se faire dans ces colonies quelques mouvements très-importants à ce sujet, dont l'influence et l'effet ne pourront manquer d'être des plus heureux, et qui par leurs résultats étouffent de suite et pour toujours le cri "d'annexion" qui a été précipitamment élevé par quelques personnes irréfléchies."

Nous avons beaucoup de plaisir à annoncer que les rapports relatifs à la mission financière de l'hon. M. Hincks, sont du caractère le plus favorable. Une proportion considérable de dépenses canadiennes, rachetables en 25 ans, et portant six par cent d'intérêt, a été votée à un capitaliste privé. M. Hincks trouvait, de plus, à emprunter jusqu'à un demi million de livres sterling.

Un incendie a consumé une partie du Village de Plattsburgh. On estime la destruction de la propriété à \$250,000.

Nous sommes obligés de renvoyer au prochain numéro une correspondance qu'a bien voulu nous adresser le Révd. M. Chiniquy, au sujet de la température.

EXTRAITS DE JOURNAUX.

—On lit dans l'Unitaire: Le Parlement Britannique, jusqu'à ce jour si sobre de discussions sur les événements qui intéressent sa politique extérieure, commence à se montrer moins réservé. Ses membres ont été par ses menagements les actes de lord Palmerston, dont la politique a donné depuis quelque temps à la diplomatie anglaise un caractère de duplicité que lord Aberdeen a légitimement avec une sévère énergie. La complication des événements expliquait cette réserve parlementaire. Les membres de l'opposition en Angleterre évitent toujours de soulever des débris de nature à embarrasser le Gouvernement ou à lui créer des difficultés au dehors. La tournure rassurante que prennent les événements, la pacification de l'Italie, la défaite des démagogues romains, les victoires de l'armée austro-russe en Hongrie, l'insuccès des tentatives anarchistes de l'Allemagne, toutes ces circonstances rassurent l'Angleterre et permettent à ses hommes d'état de demander au Cabinet un compte sévère de sa politique....

Quant aux explications demandées par divers orateurs de la Chambre des Lords sur les intentions de la France à Rome, voici la réponse du marquis de Lansdowne: "Si, comme je le crois sincèrement, le gouvernement français désire maintenir la paix du monde, le gouvernement anglais doit nécessairement lui donner tout l'appui en son pouvoir, d'une manière compatible avec la dignité et l'honneur du pays. (Applaudissements.) Des explications ont été à diverses reprises demandées au gouvernement français. Les explications données ont été satisfaisantes pour le gouvernement sous l'empire des circonstances existantes, quoique, dans un autre état de choses, nous eussions pu ne pas en être aussi satisfaits. (Ecoutez!) Les déclarations du gouvernement français ont été qu'il voulait rétablir l'ordre et l'autorité et rétablir le Pape. (Ecoutez!) Je crois que tels sont les objets qu'a vu le gou-

vernement français, aussi bien que le gouvernement autrichien. Dans leurs efforts pour y arriver, les gouvernements français et autrichien n'ont pas agi de concert. Mais tout en n'agissant pas de concert et en ne combinant pas leurs actes, ils vont au même but; et quoiqu'il n'y ait pas entente formelle ni exprimée, cependant il existe une entente implicite, si bien que leur but est le même, à savoir, le rétablissement de l'ordre en Italie.

"Je crois que le gouvernement autrichien voudrait rétablir le Pape sans conditions et que le gouvernement français voudrait le rétablir à certaines conditions, et notamment celle d'établir certaines institutions quant à sa manière de gouverner. La condition de la souveraineté du Pape a ceci de spécial que, dans son pouvoir temporel, il est simplement monarche de 4e ou de 5e classe. Dans son pouvoir spirituel il jouit d'une souveraineté sans égale dans l'univers entier. Tout pays ayant des sujets catholiques romains a un intérêt dans la condition des Etats-Romains et doit veiller à ce que le Pape puisse exercer son autorité sans être entravé par aucune influence temporelle de nature à affecter son pouvoir spirituel. Les nobles lords Brougham et Aberdeen ne se sont pas, selon moi, dans leurs observations, assez pénétré de changements extraordinaires survenus depuis deux ans en Europe et qui ne peuvent être assimilés qu'à la crise qui eut lieu à l'époque de la réforme et qui rendit nécessaire, de la part de tout Etat, la révision des principes d'après lesquels étaient dirigées les relations politiques."

—On écrit à la Gazette du midi: "Depuis plusieurs jours on signale à Rome des pétitions pour demander au général Oudinot le prompt retour du Saint-Père. Le nombre des signatures réunies s'élevait à 20,000 le 14 juillet."

"Jusqu'à ce jour, nos soldats, par la bonté de leur caractère, par leur obéissance naturelle, s'étaient fait aimer des habitants de Rome; mais on se défiait de la politique de leur gouvernement et l'on hésitait à leur donner en public des marques de sympathie que l'on aurait pu prendre pour une adhésion. La journée du 15 juillet a levé toutes les doutes; le pavillon pontifical flottant sur le Château Saint-Ange a solennellement annoncé le prompt retour de Pie IX, et aussitôt l'enthousiasme s'est manifesté avec un éclat avec un amour qui paraissent avoir frappé d'étonnement ceux à même qui, à travers la froideur apparente du peuple romain, avaient su deviner sa reconnaissance et ses sympathies pour l'armée libératrice."

—Le décret suivant a été publié par ordre du général en chef:

"A partir de ce jour, tous les journaux sont supprimés à l'exception du journal officiel qui porte le titre de *Giornale di Roma*. En conséquence, il est déclaré: "Article unique. Tout journal qui viendrait à paraître sera immédiatement saisi et ses rédacteurs punis suivant toute la rigueur des lois."

—Le lieutenant-colonel du 32e de ligne, préfet de police, le 14 juillet 1849.

—La *Riforma* de Lucques du 17 dit que Garibaldi, se voyant cerné de toutes parts, a laissé le champ libre à tous ceux de ses soldats qui voudraient le quitter. La même feuille ajoute que l'on craint de voir arriver ces bandes en Toscane, et qu'on considère que des troupes ont été envoyées par le gouvernement toscan sur la frontière de la Romagne pour les repousser et préserver le pays des excès et des violences auxquels ils se livrent partout où ils sont. D'après la *Baniera del Popolo*, ces précautions auraient été tardives et Garibaldi serait déjà entré en Toscane à la tête de 7,000 hommes, pendant que les puissances alliées le cherchaient du côté de Naples.

—On lit dans la *Gazette de Milan*:

"Le 9 juillet, la tranquillité a été troublée à Ferrare par une démonstration faite en l'honneur des victimes de la liberté tombées en défendant Rome contre les Français. Une messe de Requiem a été dite dans une des églises, et les assistants s'y étaient rendus processionnellement. Le général autrichien Gnezwski, gouverneur civil et militaire des Légations, voyant dans ce fait un très grave attentat à l'ordre public, a fait partir sur le champ six compagnies pour Ferrare, et il a fait arrêter et conduire à Bologne les principaux moteurs de cette démonstration. Il a demandé sur-le-champ à la ville de Ferrare le paiement de la part que cette ville supporte dans la contribution de guerre, et il a ordonné que la ville supportât les frais d'entretien des nouvelles troupes qu'il était obligé d'y envoyer. Le 15 juillet les troupes autrichiennes étaient de retour à Bologne, après avoir rempli leur mission."

—On écrit de Viterbe à l'Armonia de Turin:

"Hier, 9 juillet, les Français sont arrivés dans nos murs au nombre de mille hommes d'infanterie et trois cents de cavalerie. Ils ont été accueillis par le gouverneur (je crois de toute la province) M. Domenico Palidoro, grand-jonquier; le préfet de la République, Pierre Ricci, après la fuite avant-hier; il est parti chargé d'objets volés. Entre autres sommes, l'ancien préfet emporta l'argent appartenant au P. J. Scerchi, célèbre archéologue, membre de plusieurs académies scientifiques d'Europe, qui avait été mis en liberté la veille, après deux mois et demi en captivité au milieu des couleurs et des assauts. Tout le temps de sa prison, le P. Scerchi a été toujours malade, et il n'a pu obtenir du gouvernement républicain ni sa délivrance ni un changement de cachot. Force de le mettre en liberté, on a rendu une sentence portant qu'il ne conste sur aucun document de délit de sédition dont il était accusé. Puis on a eu le front de lui offrir le quart de la somme qui lui avait été volée, et le dit quart en papier-monnaie. Le P. Scerchi a tout refusé et est parti dépourvu de tout. Peu de jours auparavant on avait aussi mis en liberté le P. Torri. Ce religieux avait été arrêté à l'instel pendant qu'il offrait le Saint-Sacrement, et on ne lui laissa pas même le temps de l'achever. Il dut se hâter de consommer les saintes espèces, afin que le Christ fût de nouveau traité en prison avec son serviteur."

—On écrit de Venise, le 13 juillet:

"Il n'y a guère ditte que de la viande; quant au pain depuis deux jours on le mélange avec du seigle; les gens les plus riches eux-mêmes sont les premiers à en acheter, pour montrer aux pauvres que chacun aujourd'hui doit faire des sacrifices. Ce matin, deux navires dalmates sont entrés dans le port de Malamocco avec deux cents bœufs. Broudolo est bien défendu ainsi que le château Saint-André. Le fort élevé sur la deuxième place du pont sur la lagune continue jour et nuit un feu violent contre l'ennemi, qui depuis la prise de Malghera et de San-Juliano n'a pas gagné un pouce de terrain. Les théâtres continuent à attirer la foule. A San-Benedictio, on représente l'opéra de Guillaume Tell. Au quatrième acte, celui de la révolution, on montre sur la scène la hanadière de Saint-Marc, avec le lion, des emblèmes républicains, les portraits de Bern, Kossuth, Manin, Garibal-

di, Mazzini, et ce qui ne manque jamais d'exercer un enthousiasme qu'au moment de l'hymne de la Victoire toute la place chante en chœur et le théâtre est comme un lieu de fête nationale pour vous donner une idée du zèle qui anime la population, il vous suffira de savoir que, si un mari est malade sa femme vient s'offrir à monter sa garde à sa place. Nous avons été attaqués à Canavella par les Autrichiens, qui ont dû se retirer laissant entre nos mains un certain nombre de blessés et quatre pièces de canon."

—AUTRICHE ET HONGRIE.—Un rapport du général en chef Elaynau, adressé à l'Empereur et publié dans un supplément extraordinaire à la *Gazette de Vienne*, donne des détails sur un combat très vif qui a eu lieu le 11, devant Comorn, entre l'armée combinée et les Maygars, dont les résultats ont été à l'avantage des impériaux. Les insurgés, qui voulaient forcer la ligne de l'armée austro-russe, ont été repoussés dans la forteresse.

L'armée combinée a commencé à peine ses opérations déjà couronnées de succès, puisque les Russes sont maîtres de Debreczin, des villes, des montagnes, et à cette heure probablement aussi déjà d'Eriau; et l'on assure que l'empereur Nicolas, dans un billet écrit de sa main, se plaint au maréchal Paskévitch de la lenteur des opérations! Serait-ce une nouvelle épigramme à l'adresse du prince Windischgrätz, qui a eu besoin de six mois pour se trouver à la frontière autrichienne?

On répète de nouveau le bruit que Georgy a déposé le commandement des insurgés, dans lequel il a été remplacé par Messeres, l'ex-ministre de la guerre.

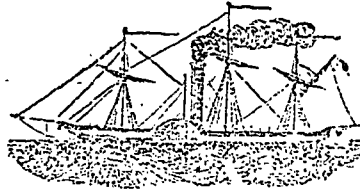
Une lettre datée du bivouac devant Comorn porte que, d'après les renseignements donnés par des transfuges, le commandant Kiapka se prépare à une défense opiniâtre. La forteresse est abondamment pourvue de vivres et de munitions, mais l'on y manque de médicaments. Pour parvenir à cerner complètement Comorn, il faudra livrer encore bien des combats, les Hongrois paraissent décidés à conserver cette place à tout prix. Par suite des grandes chaleurs pendant le jour et des nuits froides et humides, un grand nombre de soldats ont été atteints du choléra.

Le *Correspondant Autrichien* publie les détails suivants sur la grande bataille dont nous avons parlé:

"Suivant des nouvelles dignes de foi, la colonne russe ordre du général Drzedzof, venant de Dukla, a rencontré derrière Eperies, dans la direction de Kaschau, le corps de Dembinski, fort de 35,000 hommes. Une bataille meurtrière s'engagea le 22 et recommença le 23; les troupes de Dembinski ont été complètement battues et dispersées; les Russes leur ont pris 35 canons et beaucoup de munitions de guerre."

"La cavalerie envoyée à la poursuite des Hongrois n'a pu les atteindre dans leur fuite précipitée. Le combat a été si opiniâtre des deux côtés, que, d'après les courriers envoyés à Lemberg et à Varsovie porter la nouvelle de la victoire, les Russes ont perdu 3,000 hommes en tués, blessés et égarés. Les insurgés en ont perdu beaucoup plus du double."

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.



ARRIVEE DE L'HIBERNIA.

(Nouvelles de 7 jours plus récentes.)

Les nouvelles de la Hongrie sont glorieuses; une autre victoire a été gagnée sur les Hongrois commandés par Bem.

—ANGLETERRE.—La Reine a quitté *Osborn House* le 15, pour l'Irlande. Le Parlement a été prorogé par Commission. Le Discours ne contient rien de bien nouveau.

—FRANCE.—Le Président a été faire un tour dans le Sud. Il était encore accusé d'aspirer à l'Empire.

—ITALIE.—Le Pape ne s'est pas encore décidé à rentrer au Vatican. Le général Oudinot a été lui-même à Gaète, dans l'espérance de modifier ses intentions, mais on ignore s'il a réussi.

Le traité entre l'Autriche et le Piémont n'est pas encore réglé, et d'après les apparences, ils ne le sera à présent, s'il l'est jamais.

Les deux parties ont exprimé leur détermination de ne faire aucune concession. On dit que la France a refusé son support à la Sardaigne.

—TURQUIE.—Des avis de Constantinople apprennent qu'une armée de 80,000 hommes doit être réunie sur les frontières de la Hongrie, entre Zenswar et Semlin, pour protéger le territoire Turc, et pour désarmer tous ceux qui seraient chassés au delà de la frontière.

—RUSSIE.—Un papier Russe dit qu'une conspiration républicaine a été découverte en Russie; que des arrestations nombreuses ont eu lieu. Deux cents personnes ont été arrêtées. Des officiers ont été envoyés à Moscou et autres villes, avec des lettres de cachet, pour arrêter membres de la conspiration, qui avait pour but de renverser la dynastie régnante, et d'établir une république.

Le choléra au Sault St. Louis. M. le Missionnaire des Iroquois du Sault St. Louis nous informe que depuis le 10 juillet il y a eu plus de 200 cas de choléra dans son village, et 45 enterrements d'hommes, de femmes et d'enfants. Il est mort plus de femmes que d'hommes.

Table with 2 columns: City and Number of Deaths. Rows include Montréal, Québec, Toronto, and Total deaths since commencement of the malady.

FAITS DIVERS.

—Hier, un service solennel a été célébré à l'église Saint Roch pour le repos de l'âme de Mgr Fayet, évêque d'Orléans.

Cette pieuse cérémonie avait attiré un grand nombre de fidèles, qui se sont empressés de payer à celui qui fut leur pasteur un dernier tribut de reconnaissance.

Mgr l'archevêque de Paris, retenu par les devoirs impérieux de ses fonctions, n'a pu présider lui-même à cette douloureuse cérémonie. M. Sibour, archidiacre de Notre-Dame, a officié.

Le recueillement profond des fidèles disait assez quels regrets laisse à l'Eglise de France la mort prématurée de l'illustre et savant pontife.

Après la cérémonie, le corps du prélat a été transporté à Orléans, où il doit être inhumé avec les honneurs que réclame et sa haute dignité et les bienfaits qu'il a répandus dans le diocèse pendant la courte durée de son épiscopat. M. Valgertin, vicaire-général d'Orléans, ancien vicaire de Saint-Roch et proche parent de Mgr Fayet, et M. Pelletier, chanoine de la cathédrale d'Orléans, conduisent le deuil. Un grand nombre d'ecclésiastiques de Paris sont venus s'associer à leur douleur.

Le choléra sévit avec violence à Sézanne [Marne]. Le curé de cette petite ville a été une des premières victimes. En apprenant cette nouvelle Mgr, l'évêque de Chalons est parti pour Sézanne et s'est installé au presbytère pour remplacer, près des malades, le pasteur qui avait été victime de son zèle. On reconnaît le courage et le dévouement de Mgr de Prilly, qui brille aujourd'hui dans les fonctions sacerdotales comme jadis à la tête de ses escadrons de dragons. Patrie.

—ROME.—Pour augmenter la solennité du 15 juillet, jour où fut échanté un *Te Deum* en action de grâce, le général Oudinot a fait mettre en liberté tous les officiers de l'armée romaine qui avaient été faits prisonniers et envoyés à Civita-Vecchia.

—MORT D'UNE CENTENAIRE.—Il vient de mourir, dans le comté de Scriven (George) une femme du nom de Lucia Thower, qui avait atteint l'âge extraordinaire de 83 ans. Née en Virginie, elle avait vécu quelque temps dans la Caroline du Nord était venue s'établir en fin, bien avant la guerre de l'indépendance, dans la contrée où elle a fini ses jours. Elle avait eu six filles et un garçon; le plus jeune de ses enfants a aujourd'hui quatre-vingts ans; elle laisse des arrière-petits fils qui ont atteint déjà la trentaine: Durant cette longue carrière, c'est à peine si elle avait connu les maladies; l'âge, en débilitant sa constitution ne lui avait même apporté aucune infirmité; sa vie, à part de courts intervalles, avait conservé toute sa vigueur, et sa mémoire n'avait éprouvé que dans les dernières années un affaiblissement partiel.

(N. 30.)

Aux Droguistes et marchands de remèdes.

Beau jeu de cerises sauvages du Dr. Wistar.

C'est célèbre et infatigable remède pour la guérison de la Consommation, de l'Asthme, et de la maladie de foie, fut découvert il y a six ou sept ans dans l'Etat de Virginie, lieu de la résidence d'un des médecins les plus distingués qui aient jamais existé. Depuis ce temps, il a, par son propre mérite, fait son chemin d'une manière sûre et rapide, malgré l'opposition des charlatans et des imposteurs, jusqu'à ce que, par sa vertu réelle et son excellence inimitable, il se soit acquis une large popularité et ait gagné la confiance d'un public intelligent et éclairé, d'un bout à l'autre du continent. Le témoignage de milliers de personnes qui ont été guéries par ce précieux remède, montrera qu'il demeure sans rival—supérieur à tous les autres remèdes pour la guérison des maladies pour lesquelles il est recommandé. Le vrai Baume de cerises sauvages du Dr. Wistar est maintenant à vendre par des Agents dément commissionnés, et chez tous les marchands de remèdes respectables, dans toutes les villes, grandes et petites des Etats-Unis, des Canadas et autres provinces britanniques.

Les ordres doivent être adressés à Seth M. Fowle, Boston, Mass. Prix une piastre la bouteille, ou 6 bouteilles pour 5 piastres. A vendre à Montréal par Wm. Lyman et Cie, et par John Carle et Cie, rue St. Paul; aussi par Alfred Savoy et S. J. Lyman, Ciel, Place d'Armes.

DÉCÈS.

En cette ville le 14 du courant, à l'âge d'un mois et 4 jours, Marie-Louise-Rachel, enfant de J. P. Leprohon, Ecr. avocat.

A Bourberville, le 13, M. Eusèbe Pepin dit Laforce, à l'âge de 23 ans.

A St. Philippe, le 14 du courant, après une courte maladie, M. Pierre Prevost, rentier, âgé de 66 ans.

A St. Anne des Plaines, le 9, Henry Latour, âgé de 75 ans et quatre jours.

Au St. Esprit, Dame Marthe-Marie-Anne-Louise Park, épouse de François L. DesRivières, Ecr., marchand du St. Esprit. Elle n'était âgée que de 28 ans et dix mois.

Pierre Adélaïde, âgé de 5 mois, enfant de F. L. DesRivières, Ecr.



DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

Montréal, 3 août 1849.

AVIS PUBLIC est par le présent donné à ceux qui sont endettés soit pour des Terres du Clergé ou autres terres Publiques, que s'ils ne payent au moins un des versements dus avec intérêt, dans le cours de six mois à compter de ce jour, leurs terres seront alors reprises et mises en vente publique conformément aux dispositions de l'Acte 12 Vic. ch. 31.

Et avis est de plus donné à ceux qui doivent pour des terres publiques en général, que suivant les dispositions du dit Acte, leurs terres seront sujettes à être reprises et offertes en vente, s'ils ne payent chaque année au moins un des versements requis, avec intérêt.

AVIS PUBLIC.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,

Montréal, 3 août 1849.

Les individus, qui ont des locations de terres, soit comme cessionnaires primitifs ou comme leurs légataires ou héritiers ou substitués, et qui n'ont pas encore en leurs paiements, sont par le présent notifiés que conformément à la 5e. clause de l'Acte des terres, passé dans la dernière session de la législature, toutes terres, dont l'octroi donnait droit à des honoraires, lesquels honoraires seraient maintenant dus ou sur lesquelles il y a encore à remplir des conditions d'établissement, ou dont l'exécution des conditions d'établissement reste à être proéxécutée, seront confisqués et reprises, à moins que tels honoraires ne soient dûment payés, et que telles conditions d'établissement ne soient remplies, et que l'exécution de celles-ci ne soient proéxécutées à la satisfaction du gouvernement, le TRENTIÈME jour de MAI de l'année 1851. Les honoraires devront être payés et la preuve de l'exécution des conditions d'établissements devra être filée dans le Bureau du Commissaire des Terres de la Couronne.

Montréal, 7 août 1849.

